



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Education musicale et chant choral

Réunions de rentrée 2025

Mercredi 10 septembre (92/78 en visio)

Mercredi 17 septembre (91)

Mercredi 24 septembre (95)

Valérie Morel
Nicolas Avinée

- 
- Déroulement de l'après-midi
 - mercredi 24 septembre 2025

Informations de rentrée IA-IPR

Intervention GEP, VOCA



L'équipe d'inspection, 6 membres 1/3

- Valérie Morel, IA-IPR, coordination de l'équipe d'inspection, 06 12 53 67 90 Valerie.morel3@ac-versailles.fr
- Nicolas Avinée, IA-IPR, 06 01 02 07 54, nicolas.avinee@ac-versailles.fr



Pour communiquer, utilisez la boîte mail académique en ac-versailles.fr

Une équipe
d'inspection
territorialisée 2/3

Virginie Urion

Virginie.Urion@ac-versailles.fr
06 82 82 48 90

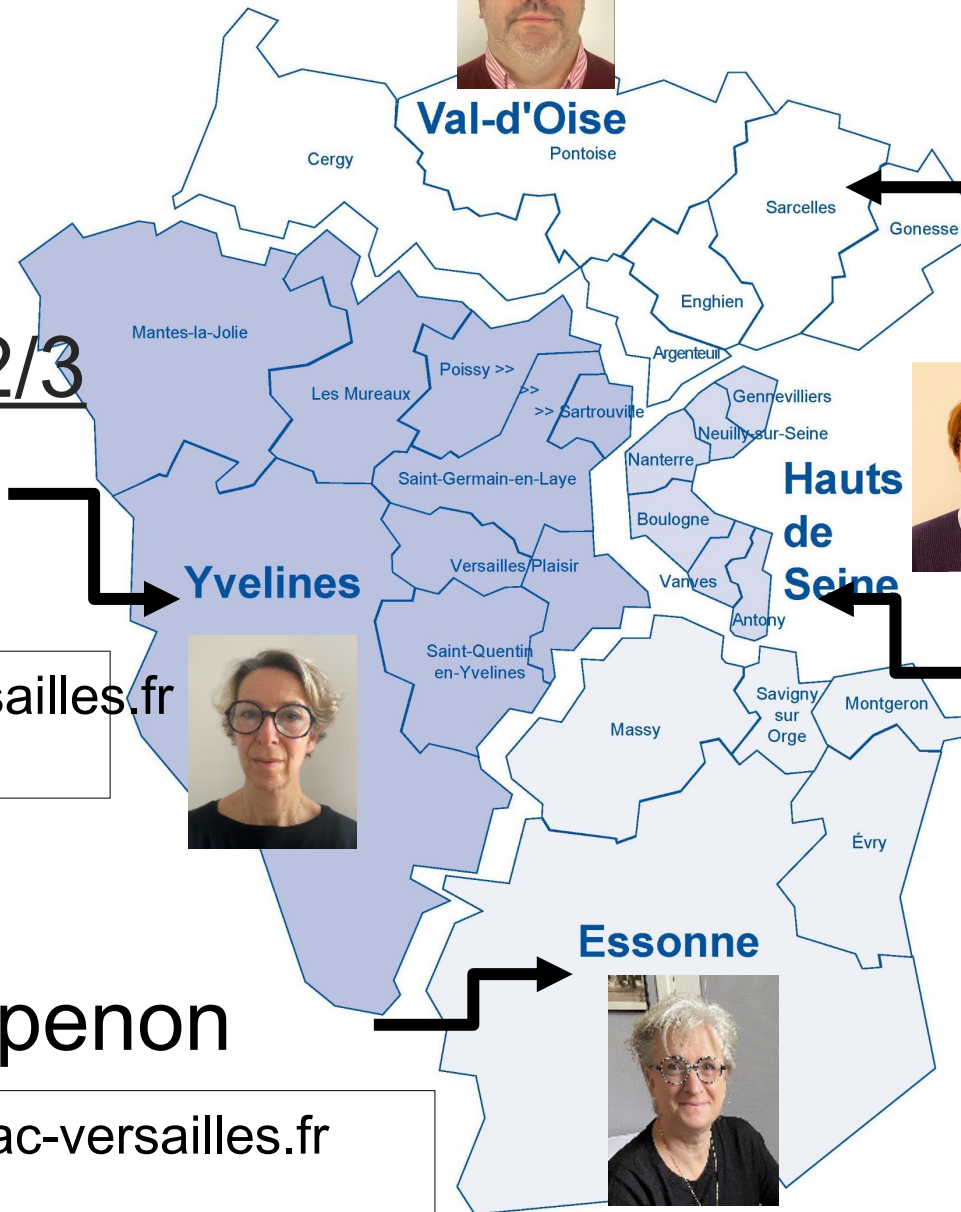
Corinne Campenon

corinne.campenon@ac-versailles.fr
06 86 53 33 35



Olivier Jacquemin

olivier-patrice.jacquemin@ac-ve
06 89 51 61 51



Virginie Pericaud

Virginie.Pericaud-Paccagnini@a
07 86 41 64 86



L'équipe d'inspection 3/3

Chargés de mission d'inspection (CMI) avec dossiers spécifiques

- Corinne Campenon, 06 86 53 33 35 corinne.campenon@ac-versailles.fr , formations + CAPES interne + RDV carrière ESSONNE
- Virginie Urion, virginie.urion@ac-versailles.fr

Formations, référente tuteurs, contractuels + inspection YVELINES

- Olivier Jacquemin, olivier-patrice.jacquemin@ac-versailles.fr , formations, inspection VAL D'OISE
- Virginie Pericaud, Virginie.Pericaud-Paccagnini@ac-versailles.fr

Relations INSPE, formations, référente musique EAFC et tuteurs + CAPES interne + inspection HAUTS DE SEINE

Contacts 1/2

- Coordinateurs EAFC (Ecole Académique de la Formation Continue

Virginie Pericaud, virginie.pericaud-paccagnini@ac-versailles.fr

- Formatrices académiques réseau tuteurs (FART)

Virginie Urion, virginie.urion@ac-versailles.fr

Virginie Pericaud, virginie.pericaud-paccagnini@ac-versailles.fr

- DPE9 (carrière, paie certifiés et agrégés), 01 30 83 52 89,

ce.dpe9@ac-versailles.fr

Jennyfer Perrier jennyfer.perrier@ac-versailles.fr

Fabrice Girault Fabrice.Girault@ac-versailles.fr

Contacts 2/2

- Préparation aux concours du CAPES interne

Virginie Pericaud, virginie.pericaud-paccagnini@ac-versailles.fr

Corinne Campenon, 06 86 53 33 35 corinne.campenon@ac-versailles.fr

- DPE1: contractuels, TZR, Tél : 01 30 83 **4348** (ou **4151**)

- **Catherine LE QUEMENER**, recrutement professeurs contractuels 2nd degré, Etablissements publics, Catherine.Le-Quemener@ac-versailles.fr

- **Ce.dpe1@ac-versailles.fr**

- **Elise Fabre: Elise.Fabre@ac-versailles.fr**

- **Stella Nolet: Stella.Nolet@ac-versailles.fr**

- DPE3 : Stagiaires, ce.dpe3@ac-versailles.fr

Maxime Poujade : ce.gestion-collective@ac-versailles.fr

Coordinations chorales :

- 95 – Val d'Oise

Eva Payet Eva-Rose.Payet@ac-versailles.fr

Guillaume Brucelle Guillaume.Brucelle@ac-versailles.fr

- 78 – Yvelines

Anaïs Hamel Anais.Hamel@ac-versailles.fr, Armelle Desvignes

Armelle.Desvignes@ac-versailles.fr, Sylvie Lecuyer

Sylvie.Lecuyer1@ac-versailles.fr

- 91 – Essonne

Sarah Degenne-Boitel Sarah-Jacquelin.Boitel@ac-versailles.fr

- 92 – Hauts de Seine

Johana Szpiro - jszpiro@hauts-de-seine.fr Chargée de projet musique CD

92, tél. 01 41 37 13 29 / 07 62 51 55 86

Erwan Cabon, Erwan.Cabon@ac-versailles.fr

GEP musique

Groupe d'Expérimentation Pédagogique, Délégation Régionale au M

Guillaume Turbet-Delof, coordinateur du GEP

- Présentation Educamus et ressources
Sophie Corbeau Muñoz, IAN

- **GEP, un collectif d'enseignants mentors de territoire avec spécialité**

Essonne : Cian Reid, Antalia Monperat

Yvelines : Sophie Corbeau-Munoz

Hauts de Seine : Guillaume Turbet Delof, Erwan Cabon

Val d'Oise : Antoine Manios

Education artistique et culturelle

Contacts DAAC

- **Marianne Calvayrac**, déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, ce.daac@ac-versailles.fr
- **Barbara Moreillon**, conseiller musique, en charge du suivi du Pass culture et de la coordination du réseau des élèves ambassadeurs culture Barbara.Moreillon@ac-versailles.fr
- Correspondants de la DAAC en DSDEN – référents EAC:
 - 92 elise.phalipaud@ac-versailles.fr
 - 95 Sophie Davieau-Pousset : Sophie.Pousset@ac-versailles.fr
 - 91 severine.rouault@ac-versailles.fr
 - 78 emmanuelle-emil.alaterre@ac-versailles.fr

Les projets de programme de collège publiés

Le conseil supérieur des programmes | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur

Le questionnement réaffirmé

Éducation musicale et chant choral

2 volets d'enseignement

Pratique musicale

Histoire des arts

4 domaines de compétences

Chanter et jouer ensemble

Imaginer et inventer des musiques

Écouter et comprendre des
œuvres musicales

Construire une culture musicale et
artistique

11 compétences fondamentales

Interpréter des
chants de
différents styles
ou provenances à
une ou plusieurs
voix

Acquérir un
réservoir de
rythmes et
d'accords

Répéter en petit
ou grand groupe

Acquérir les
techniques de
création et
d'invention

Se mouvoir en
fonction de
critères musicaux

Créer avec le
numérique

Écouter pour
enrichir sa
pratique

Verbaliser ses
expériences
musicales

Contextualiser ses
expériences
musicales

Relier ses
expériences
musicales aux
enjeux sociétaux

Découvrir les
métiers de la
musique et du
spectacle vivant

55 objectifs d'apprentissage annualisés

Focus

- 27h, $\frac{3}{4}$ temps de pratique musicale, voix fondamentale, place première, corps pour s'exprimer. Questionnement ouvert pour entretenir une séquence (5 séquences sur l'année)
- 9h, $\frac{1}{4}$ temps HDA
- HDA, de façon perlée, irrigue la séance, sans isoler l'HDA de la pratique musicale.
- Orientation vers acquisition d'une autonomie musicale (vocale, corpus rythmique et de jeu d'accords) jusqu'à la 3ème

Exemples qui restent des propositions pas d'injonctions pour le choix.

Education à la Vie Affective et Relationnelle (et à la Sexualité)

programme-d-ducation-la-vie-affective-et-relationnelle-et-la-sexualit-au-coll-ge

▸ Interdisciplinarité

OBJECTIFS

→ **Transmettre des valeurs fondamentales** comme le respect de soi et des autres

→ **Prévenir les discriminations** énoncées à l'article 225-1 du Code pénal

→ **Promouvoir l'égalité filles-garçons et lutter contre les stéréotypes**

→ **Protéger contre toutes les formes de violence** en renforçant la capacité des élèves à demander de l'aide

Trois champs de connaissances et de compétences sont

abordés :

- Le champ biologique.
- Le champ psycho-émotionnel.
- Le champ juridique et social.

1. Compétences cognitives : Cela inclut la connaissance de soi, la prise de décision, la résolution de problèmes et la pensée critique.

2. Compétences émotionnelles : Cela comprend la gestion des émotions, l'empathie et la régulation du stress.

3. Compétences sociales : Cela englobe la communication efficace, la coopération et la capacité à demander de l'aide.

Finalités / objectifs

- Apprentissage du **respect de l'intimité corporelle et psychique**.
- Promotion de l'**égalité de considération et de dignité**, en particulier entre les femmes et les hommes.
- Lutte contre les **discriminations** fondées sur le sexe, l'identité de genre et l'orientation sexuelle (hétérosexualité, homosexualité, bisexualité, asexualité).
- Éducation au principe du **consentement** et prévention des violences, notamment sexistes et sexuelles.
- Contribution au **repérage de l'inceste**.
- Construction d'une culture commune de l'égalité et du respect.
- Développement des **compétences psychosociales**.



EVAR(S)

Le programme est conçu pour être interdisciplinaire et pluriprofessionnel. Les professeurs en ont la responsabilité première, mais ils peuvent travailler en coresponsabilité avec les personnels éducatifs, sociaux et de santé de l'éducation nationale.

Au collège, le programme accompagne les élèves face aux changements physiques, physiologiques et psychologiques majeurs liés au passage de l'enfance à l'adolescence


Déclinaison des objectifs par niveau de la 6ème à la 3ème.

DNB

- Obtention du brevet par une **moyenne finale égale ou supérieure à 10/20** (fin du système de notation sur 800 points)

- **Contrôle continu calculé à partir de la moyenne annuelle de toutes les matières obligatoires de 3^e** (et non plus à partir du bilan du socle commun).

- **Prise en compte des options** : les points au-dessus de 10/20 sont ajoutés à la somme des moyennes du contrôle continu (sans que la moyenne finale puisse dépasser 20/20).



"Options et enseignements facultatifs : les élèves ayant suivi un enseignement optionnel (dont l'enseignement facultatif de **chant choral**) bénéficient en outre de l'ajout des points supérieurs à 10 de la moyenne obtenue dans l'un de ces enseignements au total des moyennes (sous réserve que la moyenne de contrôle continu ne dépasse pas 20 sur 20).

Le BO n°33 du 04 septembre 2025 précise (dans le II, 2.1évaluation du contrôle continu) :

En application des dispositions du décret précité et en conformité avec les objectifs du socle commun, le contrôle continu se fonde sur les moyennes des moyennes annuelles, issues des moyennes trimestrielles ou semestrielles de chacun des enseignements obligatoires en classe de troisième. La moyenne des moyennes annuelles représente 40 % du résultat final.

Pour le calcul de cette moyenne, à la somme des moyennes annuelles des enseignements obligatoires, peuvent s'ajouter les points supérieurs à 10 sur 20 de la moyenne obtenue dans l'un des enseignements facultatifs ou un enseignement en langue des signes française, sous réserve que la moyenne de la part de contrôle continu auxquels ces points ont été ajoutés ne dépasse pas 20 sur 20 (conformément aux dispositions de l'arrêté du 31 décembre 2015 modifié précité et à l'arrêté du 19 mai 2015 modifié relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège). Si le candidat a suivi plusieurs enseignements facultatifs, le choix de la moyenne se fait automatiquement sur la meilleure moyenne parmi les enseignements facultatifs suivis. »

Savoirs fondamentaux, Mathématiques et Français, compétences à développer

- Groupes de besoins en 6ème et 5ème /4ème et 3ème (alternance classes/groupes)
- DNB réaffirmé avec 60% de la note pour l'examen.

Des priorités pédagogiques pour renforcer les savoirs fondamentaux

Maitrise du langage et de la langue française dans toutes les disciplines

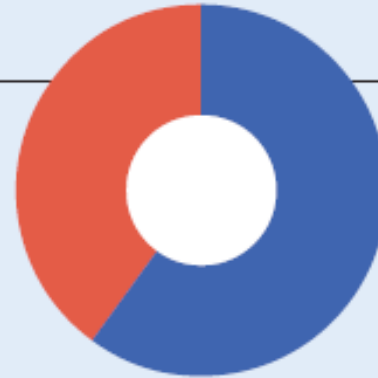
Calcul et résolution de problèmes

DES PROGRÈS MIEUX VALORISÉS

40 %

contrôle continu

Coefficient 1 pour
toutes les matières



60 %

épreuves terminales

- 4 épreuves écrites : français (coefficient 2) ; mathématiques (coefficient 2) ; histoire-géographie (coefficient 1,5) et enseignement moral et civique (coefficient 0,5) ; sciences (coefficient 2)
- 1 épreuve orale portant sur un projet (coefficient 2)

Téléphone portable et déconnection numérique

- **Le dispositif Portable en pause**, qui prévoit une mise à l'écart effective des téléphones portables des élèves, est généralisé au collège.
- Chaque lycée engagera **une réflexion pour intégrer le numérique** dans son projet d'établissement.
- **Les mises à jour dans les espaces numériques de travail (ENT)** et les logiciels de vie scolaire seront suspendues le soir et en fin de semaine.

Actualité recrutement-concours

- Les concours de l'enseignement des premier et second degrés **accessibles à partir de la 3^e année de licence** dès 2026.
- Une nouvelle **licence préparant au professorat des écoles** dans tous les territoires dès la rentrée 2026.
- Une **formation statutaire de deux ans** de niveau master rémunérée pour les lauréats des concours : **environ 1 400 € nets/mois** en 1^{re} année et **1 800 € nets/mois** en 2^e année.
- Le **maintien du nombre de postes d'enseignants** en 2025-2026 malgré la baisse démographique des élèves.

PPCR, rendez-vous de carrière 6ème, 8ème et 9ème échelon

- La pratique musicale (en classe et via le numérique) : **percevoir/produire**
- Le développement des compétences orales (savoirs fondamentaux)
- Dimension établissement (engagement EPLE)
- Des objectifs explicites en lien avec les évaluations.
- Une attention aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

- Compétences techniques, musicales (voix, accompagnement, direction)
- Compétences didactiques
- Compétences pédagogiques
- Gestion de classe
- Rayonnement via les projets interdisciplinaires et/ou EFCC



Intervention du GEP

Le Groupe d'Expérimentation Pédagogique

Renouvellement de l'équipe du GEP.

4 professeurs le composent :

- Sophie Corbeau-Munoz (78)
- Erwan Cabon (92)
- Cian Reid (91)
- Guillaume Turbet-Delof (92)

Sous la houlette des IPR :

Mme Morel
et
M. Avinée

Coordonnateur GEP : Guillaume Turbet-Delof

IAN : Sophie Corbeau-Munoz

Objectifs : Groupe académique de réflexion, d'échange et de production pédagogique autour du numérique en éducation musicale

Contact



gep.musique@ac-versailles.fr

Le site internet : EDUCAMUS

Le GEP administre en partie le **site internet** educamus de l'académie de Versailles et apporte régulièrement du contenu.



<https://educamus.ac-versailles.fr/>

Quelques **ressources** incontournables du site :



Ressources pour enseignants

La boîte à tubes


Liste non exhaustive de chants classés par niveau

La boîte à tubes

Liste des incontournables →

Boîte à outils

31 articles




Ressources pour enseignants

Jukebox Educamus

Un assistant IA pour trouver vos sources musicales

Ressources pour les enseignants →




Ressources pour enseignants

Ampify Studio

Tutoriel « Ampify Studio »

Comment installer Ampify Studio / Jupyter Notebook →



Ressources pour enseignants

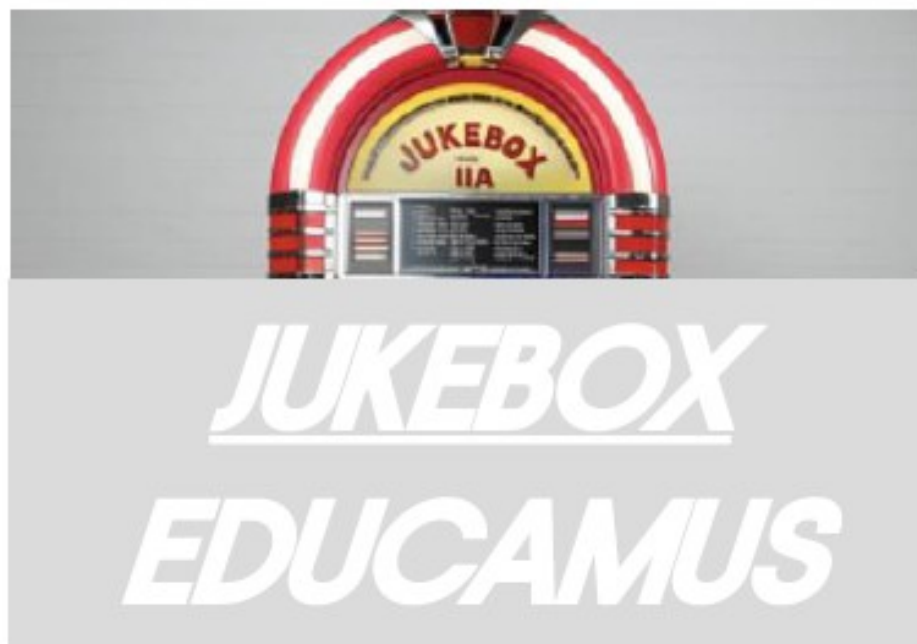
Assigner des sons dans l'application Launchpad iPad

Tutoriel d'aide à l'assignation de sons dans l'application Launchpad

Production des enseignants →

Intégrer l'I.A à nos pratiques : le Jukebox d'educamus

Le GEP a créé un chatbot qui vous permet d'accéder à de nouvelles œuvres pour illustrer vos séquences. Entrez votre prompt et laissez-vous guider !



Campagne d'élargissement de la base de données - mail envoyé à l'ensemble des professeurs d'éducation musicale. Partage des œuvres de référence avec la communauté.

Les réflexions de travail pour cette année

Le GEP a reçu deux propositions de réflexion pour cette année 2025-2026

I.A.

Quelles plus-values ?
Quelles applications
concrètes ?

Objectif création :
application future des
nouveaux
programmes

Les formations numériques 2025-2026

Formation IA animée par
Caroline Pras et Eric
Saupin
5 novembre 2025.

Formation Numérique
pour les T1-T2 animée
par Guillaume Turbet-
Delof et Cian Ried : **24,
25, 27 novembre 2025.**

Formation Numérique
pour les stagiaires
animée par Guillaume
Turbet-Delof : **7 janvier
2026.**

Formation tablettes
animée par Caroline Pras
et Eric Saupin : **16, 17, 18
février 2026.**

Formation Numérique
animée par Caroline Pras
et Eric Saupin : **12,13, 14
novembre 2025.**

Formation Sonorisation
animée par Guillaume
Turbet-Delof et Alexandre
Aguar
15, 16 décembre 2025.

Formation Numérique pour
les contractuels animée
par Guillaume Turbet-Delof
et Cian Ried : **12, 13 , 15
janvier 2026.**

Formation Enregistrement
animée par Guillaume
Turbet-Delof et Alexandre
Aguar
2, 3, 10 avril 2026.

Comment obtenir mon identifiant et mon mot de passe de connexion pour ma messagerie ?

Je récupère ces informations auprès de mon directeur d'école ou de mon chef d'établissement.

Comment configurer mon compte ?

Un seul outil MACA-DAM !

bv.ac-versailles.fr/macadam/depannage

Je me connecte à MACA-DAM et je gère mon compte en toute autonomie.

Je change mon mot de passe qui doit contenir 12 caractères dont des minuscules, majuscules, chiffres et caractères spéciaux.

Je configure mes questions secrètes en cas de perte du mot de passe pour le régénérer.

J'augmente si besoin la taille de ma boîte pour bien recevoir les messages institutionnels.

Comment consulter ma messagerie ?

Je me connecte au webmail

messagerie.ac-versailles.fr/iwc

LES BONNES PRATIQUES

- ✓ Je relève régulièrement ma messagerie académique.
- ✓ Je change régulièrement mon mot de passe.
- ✓ Je vérifie la cohérence du message, des liens et des pièces jointes avant de les ouvrir.
- ✓ Je ne transfère pas mes messages professionnels vers une messagerie privée.



EAFC

Virginie Pericaud



Les formations musique et les programmes

d'excellence de la DAAC

Les formations MUSIQUE- DAAC de Versailles

SOMMAIRE

2025 - 2026 PARCOURS EAC - SONS, MUSIQUE ET VOIX

1. EAC- Les voies de la radio, fictions radiophoniques (Radio France, Opéra national de Paris)
2. EAC - Musiques du monde et interculturelité - (Institut du monde arabe)
3. EAC - Art et science : les sons de la nature (Barbacane, MNHN)
4. EAC - On connaît la chanson : écriture et musique (Le hall de la chanson, Le Sax)
5. EAC - Théâtre musical de voix en voix (Théâtre de Sartrouville)

EAC - LES VOIES DE LA RADIO, FICTIONS RADIOPHONIQUES

NUMÉRO DISPOSITIF : 25A0251672

Lien d'inscription :

PROGRAMME DE LA FORMATION

DATES : 10 et 11 février 2026
LIEUX: 10/02 OPERA NATIONAL DE PARIS ; 11/02 - RADIO FRANCE

EAC - MUSIQUES DU MONDE ET INTERCULTURALITE

NUMERO DISPOSITIF : 25A0251674

Lien d'inscription :

[https://extranet.ac-versailles.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/47243/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/96755\[01\]\[S1\]2025-11-14_09:30:00|2025-11-14_16:30:00](https://extranet.ac-versailles.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/47243/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/96755[01][S1]2025-11-14_09:30:00|2025-11-14_16:30:00)

PROGRAMME DE LA FORMATION

DATES : 14,18 et 19 Novembre 2025
LIEU : IMA

EAC- ART ET SCIENCE : LES SONS NATURE

NUMERO DU DISPOSITIF : 25A025167

Lien d'inscription :

PROGRAMME DE LA FORMATION

DATES : 16,20 et 21 Avril 2026
LIEU : BARBACANE ; MNHI

Pour retrouver toutes les formations :
<https://digipad.app/p/1276922/5ee25f4007b3>

Pour vous accompagner dans les projets ACTE musique :

Barbara.Moreillon@ac-versailles.fr

Tel : 06 20 70 98 15

Les programmes d'excellence – DAAC Versailles

- « A l'école des ondes » en partenariat avec Radio France
- « Orchestre au bahut » en partenariat avec Paris Mozart Orchestra
- « La musique de la police nationale » en partenariat avec l'orchestre de Police nationale

Pour retrouver comment candidater pour un programme d'excellence : ADAGE et Fiche 2 du document ressources

<https://www.chateauversailles.fr/sites/default/files/docu>

Bac 2026, programme limitatif

Carl Philipp Emanuel Bach, *Concerto pour violoncelle*, La M, Wq 172, 3e mvt : « Allegro assai

Écritures, formes, graphismes

- Guillaume de Machaut, *Ma f n est mon commencement* ;
- Johannes Ciconia, *Le Ray au soleyl* ;
- Jacob Senleches, *La Harpe de Mélodie* ;
- Baude Cordier, *Tout par Compas suy composés*.

Musique électronique

Jazzrausch Bigband, album *Dancing Wittgenstein*, 2018.

Les extraits pouvant être le support de l'épreuve terminale de spécialité sont les suivants :

1. « Dancing Wittgenstein »
2. « I Want to Be a Banana »
3. « Subzero »
4. « I Want to Be a Banana (Slatec Remix) ».

Jeff Mills, Orchestre national d'Île-de-France, *Light From the Outside World*, concert enregistré à la Salle Pleyel le 23 septembre 2012.

Les extraits pouvant être le support de l'épreuve terminale de spécialité sont les suivants :

5. « The Man Who Wanted Stars »
6. « The Bells »
7. « Amazon »
8. « Sonic Destroyer ».

Le lycée, enseignement optionnel

Programme complémentaire:

▪ **Corpus d'œuvres de référence**

- Diego Ortiz, « Passamezzo Moderno (Recercada II) », 1553, in album *Ostinato*, Hespèrion XXI, Jordi Savall, 2001 ;
- Wolfgang-Amadeus Mozart, *12 variations* « Ah, vous dirai-je maman », KV 265, thème, variations 1, 5 et 12, 1781 ;
- Robert Johnson, « Sweet home Chicago », 1937 ;
- Pierre Henry, Michel Colombier, « Psyché Rock », in *Messe pour le temps présent*, album *Les jerks électroniques de la messe pour le temps présent*, 1967 ;

Brevet des techniciens des métiers de la musique, Matthieu Roy

- Lycée Jean-Pierre Vernant de Sèvres

APPRENTISSAGE - FORMATION PROFESSIONNELLE

Qu'est-ce que le Brevet de technicien des métiers de la musique (BTMM) ?

Par Suzana Kubik

Publié le lundi 3 juillet 2023 à 12h05 | ⌚ 8 min | 🔗 PARTAGER



Le concours général

- Nouvelle maquette
- Durée : 5 heures
- En quatre parties

L'agrégation interne

- ▶ **Préparation interacadémique avec Paris et Créteil.**
- ▶ **Tous les mercredis**
- ▶ **120h de formation avec des intervenants de chaque académie et des universitaires également.**

Inscription aux concours (CAPES/AGREGATION

• pour les concours bac + 5 du 18 septembre au 6 novembre 2025

interne et externe, CAER) :
• pour les concours bac + 3 du 14 octobre au 2 décembre 2025